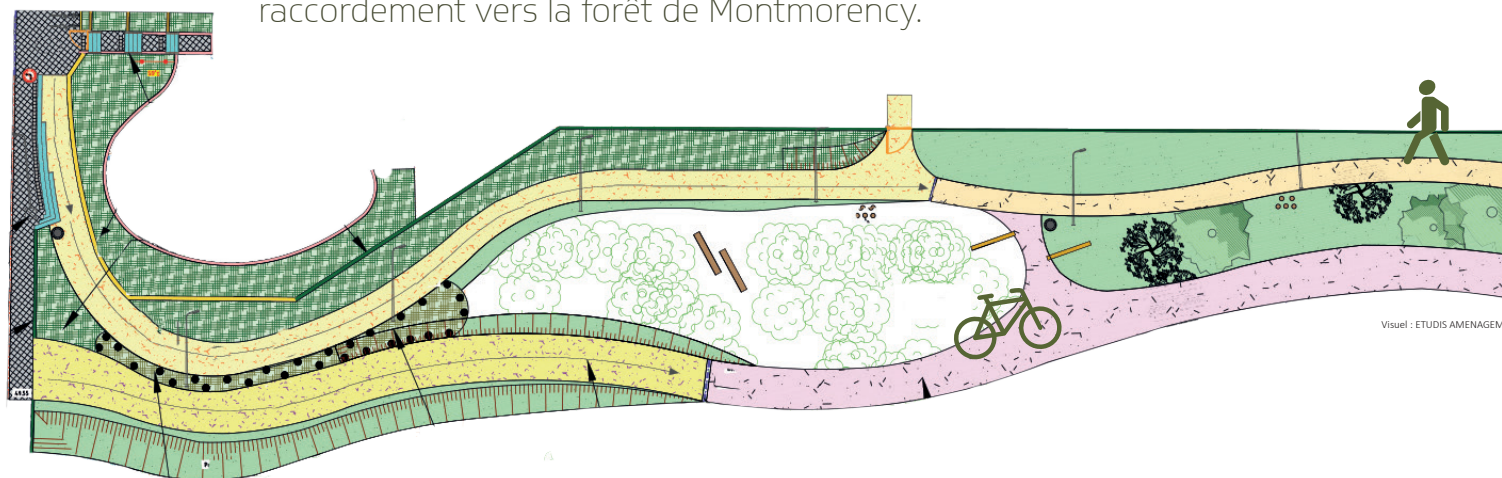


LA COULÉE VERTE POURSUIT SON CHEMIN À TRAVERS LA VILLE

Les travaux d'aménagement du 3^e tronçon débuteront en décembre pour une durée estimée de deux à trois mois. Cette nouvelle étape permettra de prolonger l'axe vert de circulation douce jusqu'au centre-ville, avant un futur raccordement vers la forêt de Montmorency.



La Coulée Verte continue de dessiner son ruban paysager à travers Deuil-La-Barre. Véritable colonne vertébrale verte reliant progressivement le nord et le sud de la commune, elle a déjà transformé le visage de plusieurs quartiers en offrant aux piétons et aux cyclistes un cadre apaisé, propice à la promenade comme aux déplacements du quotidien.

Après les deux premiers tronçons, entre les rues du Moutier et Jean Bouin, le projet entre dans une nouvelle phase avec la création d'une 3^e partie, située entre la rue Victor Labarrière et la rue Pasteur, sur les parcelles actuellement en friche qui longent le parc Victor Labarrière. Ce nouveau segment s'inscrit dans la même philosophie que les précédents : encourager les mobilités douces tout en favorisant la

biodiversité et la revégétalisation urbaine. Il permettra également de favoriser la présence d'îlots de fraîcheur, l'infiltration naturelle des eaux pluviales et le développement d'habitats pour la faune locale ; sans oublier le lien grâce à la mise en place de bancs et de lieu de repos.

Un tracé verdoyant et sécurisé

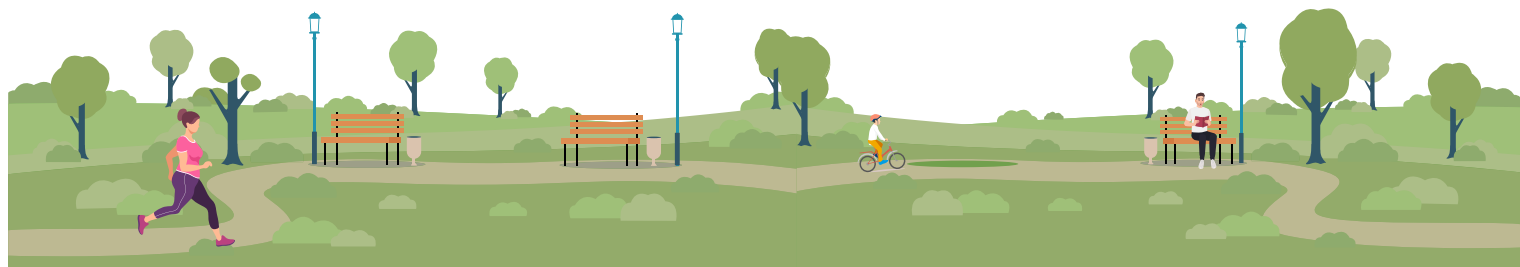
Le prolongement de ce parcours conservera l'esprit des premiers aménagements : deux voies distinctes, l'une piétonne et l'autre cyclable, seront aménagées et bordées d'arbres et de massifs de plantes vivaces. L'objectif est de préserver la continuité paysagère et d'offrir un véritable chemin de nature au cœur de la ville.

Les entrées du parc Victor Labarrière feront l'objet d'un réaménagement complet afin de les

rendre plus visibles et accessibles. Une nouvelle entrée sera également créée, permettant une liaison directe entre le parc et la Coulée Verte. Enfin, la clôture du parc sera entièrement remplacée par un barreaudage plus solide, garantissant la fermeture du site selon les horaires habituels. À l'instar des précédentes sections, la Coulée Verte restera ouverte en permanence, offrant un espace de circulation libre et continu.

Les prochaines étapes

Les travaux, démarrés en décembre, devraient s'achever d'ici le printemps prochain, avant la mise en service complète du parcours. La Coulée Verte poursuivra ensuite progressivement sa route pour rejoindre la rue Bourgeois, puis la forêt de Montmorency. ■



INFOS +

LE SQUARE KENNEDY BIENTÔT RÉAMÉNAGÉ

Le square Kennedy, situé rue Henri Dunant, fera prochainement partie des espaces verts fermés de la Ville. Il sera désormais soumis aux mêmes horaires et règles d'usage que les autres parcs et jardins municipaux. Cet espace bénéficiera d'un réaménagement paysagé qui sera réalisé en plusieurs étapes : déminéralisation des sols, création d'un cheminement piéton, création de massifs fleuris... L'objectif est de restaurer la pleine fonction écologique et conviviale du lieu. ■

Rue Labarrière



SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°4 : LE CHANTIER ENTRE DANS SA PHASE ROUTIÈRE

Les travaux de suppression du PN4 ont franchi une nouvelle étape. Après le déplacement spectaculaire, en mai 2025, d'un ouvrage en béton armé de 1 800 tonnes sous les voies de la ligne H, la SNCF a achevé, en décembre 2025, l'ensemble des aménagements ferroviaires de la zone de la Plante des Champs. Le Département du Val-d'Oise prend désormais le relais en tant que maître d'ouvrage pour la partie routière. Le premier trimestre 2026 verra la création d'une nouvelle voie (barreau des Lévriers) reliant le lycée Camille Saint-Saëns à la rue Éric Tabarly, à Montmagny pour rejoindre à terme l'avenue de la Gare. Le réaménagement du parvis du lycée sera réalisé durant les vacances de printemps. L'accès au gymnase ainsi qu'au lycée est garanti pendant toute la durée des travaux. À l'été 2026, la rue Guynemer sera restructurée avec la création de trottoirs et d'une piste cyclable bidirectionnelle. Les travaux les plus contraignants, notamment ceux ayant une incidence sur la circulation, seront réalisés, dans la mesure du possible, pendant les périodes de vacances scolaires.

Des réunions de coordination entre la Ville et le Département du Val d'Oise permettront de tenir les riverains régulièrement informés grâce notamment à une signalétique implantée aux abords du chantier.

90 % des aménagements routiers sont situés sur la commune de Montmagny. Le montant de ces travaux s'élève à 19 millions d'euros financés par l'État, le Région Île-de-France et le Département du Val d'Oise. ■

